



Groupe CSS

# Rapport financier 2025



CSS



# Contenu

## **Comptes annuels consolidés de la CSS Holding SA**

Compte de résultat consolidé	4
Bilan consolidé	5
Flux de trésorerie consolidé	6
Tableau de variation des capitaux propres consolidé	7
Annexe aux comptes annuels consolidés	8
Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels consolidés	25

# Compte de résultat consolidé

	Explication	2025	2024
Produits des primes		7 834 030	7 565 274
Variation du report de primes		-887	-795
<b>Primes acquises pour propre compte</b>		<b>7 833 143</b>	<b>7 564 479</b>
Charges des sinistres et des prestations	1	-7 655 009	-6 934 527
Part des réassureurs		-	18
Variation des provisions actuarielles		198 850	-260 610
<b>Charges des sinistres et des prestations pour propre compte</b>		<b>-7 456 159</b>	<b>-7 195 119</b>
Compensation des risques entre assureurs		311 211	108 379
<b>Compensation des risques pour propre compte</b>		<b>311 211</b>	<b>108 379</b>
Participation des personnes assurées aux excédents	2	-2 202	-11 618
<b>Charges d'exploitation pour propre compte</b>	3	<b>-541 735</b>	<b>-547 888</b>
<b>Résultat actuariel</b>		<b>144 258</b>	<b>-81 767</b>
Produit des placements de capitaux		528 170	586 104
Charges liées aux placements de capitaux		-236 113	-313 305
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux		-154 000	-105 200
<b>Résultat des placements de capitaux</b>	8	<b>138 057</b>	<b>167 599</b>
<b>Autres produits d'exploitation</b>	4	<b>5 423</b>	<b>14 614</b>
<b>Autres charges d'exploitation</b>	5	<b>-8 065</b>	<b>-9 226</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>279 673</b>	<b>91 220</b>
<b>Résultat extraordinaire</b>	6	<b>27</b>	<b>-301</b>
<b>Résultat consolidé avant impôts</b>		<b>279 700</b>	<b>90 919</b>
<b>Impôts sur les bénéfices</b>	7	<b>-18 896</b>	<b>-28 252</b>
<b>Résultat consolidé</b>		<b>260 804</b>	<b>62 667</b>

en milliers  
de CHF

# Bilan consolidé

<b>Actifs</b>	Explication	<b>31.12.2025</b>	<b>31.12.2024</b>
Placements de capitaux	9	6 365 294	6 255 327
Immobilisations incorporelles	10	503	1 269
Immobilisations corporelles	11	21 260	24 217
Comptes de régularisation actifs	15	322 249	164 521
Impôts sur les bénéfices différés actifs		73 500	64 033
Créances	16	647 959	556 695
Liquidités		812 997	949 893
<b>Total des actifs</b>		<b>8 243 763</b>	<b>8 015 955</b>
			en milliers de CHF
<b>Passifs</b>			
Capital de l'organisation		100	100
Réserves de capital		248 690	248 690
Réserves provenant de bénéfices		1 890 856	1 828 189
Résultat consolidé		260 804	62 667
<b>Capital propre</b>		<b>2 400 450</b>	<b>2 139 646</b>
Provisions actuarielles pour propre compte	12	3 253 057	3 455 310
Provisions non actuarielles	13	345 018	372 351
Provision pour risques liés aux placements de capitaux	14	1 090 500	936 500
Comptes de régularisation passifs	17	23 452	28 044
Impôts sur les bénéfices différés passifs		78 000	69 377
Engagements	18	1 053 286	1 014 727
<b>Capital étranger</b>		<b>5 843 313</b>	<b>5 876 309</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>8 243 763</b>	<b>8 015 955</b>
			en milliers de CHF

# Flux de trésorerie consolidé

	2025	2024
Résultat consolidé	260 804	62 667
Amortissements / affectations des placements de capitaux	-185 128	-171 284
Amortissements / affectations des immobilisations incorporelles	766	1 313
Amortissements / affectations des immobilisations corporelles	8 666	8 522
Amortissements / affectations des créances	48 279	44 139
Pertes proportionnelles / bénéfices provenant de l'utilisation de la méthode de la mise en équivalence	-252	-68
Variation des provisions actuarielles pour propre compte	-202 253	270 735
Variation des provisions non actuarielles	-27 333	-32 211
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	154 000	105 200
Variation des créances	-139 543	-87 788
Variation des comptes de régularisation actifs	-157 728	-95 417
Variation des engagements	38 559	-95 758
Variation des comptes de régularisation passifs	-4 592	569
Variation des impôts différés sur les bénéfices	-844	13 218
<b>Flux de trésorerie de l'activité d'exploitation</b>	<b>-206 599</b>	<b>23 836</b>
Investissements dans les placements de capitaux	-1 255 558	-1 872 438
Désinvestissements de placements de capitaux	1 330 970	1 825 284
Investissements dans les immobilisations incorporelles	-	-411
Investissements dans les immobilisations corporelles	-5 709	-12 897
<b>Flux de trésorerie de l'activité d'investissement</b>	<b>69 703</b>	<b>-60 462</b>
<b>Total du flux de trésorerie net</b>	<b>-136 896</b>	<b>-36 626</b>
Etat des liquidités au 01.01	949 893	986 519
Etat des liquidités au 31.12	812 997	949 893
<b>Variation des liquidités</b>	<b>-136 896</b>	<b>-36 626</b>

en milliers  
de CHF

En plus des liquidités opérationnelles, la position des liquidités comprend les placements de liquidités et les fonds immobilisés.

# Tableau de variation des capitaux propres consolidé

	Capital de l'organisation	Réserves de capital	Réserves provenant de bénéfices	Résultat consolidé	Total
<b>Capital propre au 31.12.2023</b>	<b>100</b>	<b>248 690</b>	<b>1 924 103</b>	<b>39 086</b>	<b>2 211 979</b>
Utilisation du résultat consolidé			39 086	-39 086	-
Affectation aux provisions Santé365			-135 000		-135 000
Résultat consolidé				62 667	62 667
<b>Capital propre au 31.12.2024</b>	<b>100</b>	<b>248 690</b>	<b>1 828 189</b>	<b>62 667</b>	<b>2 139 646</b>
Utilisation du résultat consolidé			62 667	-62 667	-
Résultat consolidé				260 804	260 804
<b>Capital propre au 31.12.2025</b>	<b>100</b>	<b>248 690</b>	<b>1 890 856</b>	<b>260 804</b>	<b>2 400 450</b>

en milliers de CHF

**Capital de l'organisation:** le capital-actions est réparti en 100 actions nominatives ordinaires d'une valeur nominative de CHF 1 000 chacune.

# Annexe aux comptes annuels consolidés

## Compte de résultat consolidé par segment

	Assurances selon la LAMal	
	2025	2024
Produits des primes	6 455 924	6 216 877
Variation du report de primes	–	–
<b>Primes acquises pour propre compte</b>	<b>6 455 924</b>	<b>6 216 877</b>
Charges des sinistres et des prestations	–6 761 632	–6 035 024
Part des réassureurs	–	–
Variation des provisions actuarielles	330 460	–216 870
<b>Charges des sinistres et des prestations pour propre compte</b>	<b>–6 431 172</b>	<b>–6 251 894</b>
Compensation des risques entre assureurs	311 211	108 379
<b>Compensation des risques pour propre compte</b>	<b>311 211</b>	<b>108 379</b>
Participation des personnes assurées aux excédents	–	–
<b>Charges d'exploitation pour propre compte</b>	<b>–236 295</b>	<b>–239 359</b>
<b>Résultat actuariel</b>	<b>99 667</b>	<b>–165 997</b>
Produit des placements de capitaux	123 207	144 837
Charges liées aux placements de capitaux	–54 970	–77 541
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	–60 000	–35 000
<b>Résultat des placements de capitaux</b>	<b>8 237</b>	<b>32 296</b>
<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>4 095</b>	<b>7 567</b>
<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>–2 502</b>	<b>–3 081</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>109 498</b>	<b>–129 216</b>
<b>Résultat extraordinaire</b>	<b>10</b>	<b>–</b>
<b>Résultat consolidé avant impôts</b>	<b>109 508</b>	<b>–129 216</b>
<b>Impôts sur les bénéfices</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
<b>Résultat consolidé</b>	<b>109 508</b>	<b>–129 216</b>

Assurances selon la LCA		Autres sociétés		Ecritures de consolidation		Total selon compte de résultat consolidé	
2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
1 378 106	1 348 397	-	-	-	-	7 834 030	7 565 274
-887	-795	-	-	-	-	-887	-795
<b>1 377 220</b>	<b>1 347 602</b>	-	-	-	-	<b>7 833 143</b>	<b>7 564 479</b>
-893 377	-899 504	-	-	-	-	-7 655 009	-6 934 527
-	18	-	-	-	-	-	18
-131 610	-43 740	-	-	-	-	198 850	-260 610
<b>-1 024 987</b>	<b>-943 226</b>	-	-	-	-	<b>-7 456 159</b>	<b>-7 195 119</b>
-	-	-	-	-	-	311 211	108 379
-	-	-	-	-	-	<b>311 211</b>	<b>108 379</b>
-2 202	-11 618	-	-	-	-	-2 202	-11 618
-307 960	-305 523	-6 031	-11 583	8 551	8 577	-541 735	-547 888
<b>42 071</b>	<b>87 235</b>	<b>-6 031</b>	<b>-11 583</b>	<b>8 551</b>	<b>8 577</b>	<b>144 258</b>	<b>-81 767</b>
354 227	388 715	131 687	147 067	-80 952	-94 515	528 170	586 104
-166 173	-219 088	-15 403	-17 081	432	406	-236 113	-313 305
-64 000	-41 500	-30 000	-28 700	-	-	-154 000	-105 200
<b>124 055</b>	<b>128 126</b>	<b>86 284</b>	<b>101 286</b>	<b>-80 520</b>	<b>-94 109</b>	<b>138 057</b>	<b>167 599</b>
<b>3 060</b>	<b>8 513</b>	<b>1 579</b>	<b>2 281</b>	<b>-3 311</b>	<b>-3 747</b>	<b>5 423</b>	<b>14 614</b>
<b>-4 087</b>	<b>-4 065</b>	<b>-4 787</b>	<b>-5 826</b>	<b>3 311</b>	<b>3 747</b>	<b>-8 065</b>	<b>-9 226</b>
<b>165 099</b>	<b>219 810</b>	<b>77 045</b>	<b>86 158</b>	<b>-71 969</b>	<b>-85 532</b>	<b>279 673</b>	<b>91 220</b>
<b>17</b>	<b>-301</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>27</b>	<b>-301</b>
<b>165 116</b>	<b>219 509</b>	<b>77 045</b>	<b>86 158</b>	<b>-71 969</b>	<b>-85 532</b>	<b>279 700</b>	<b>90 919</b>
<b>-20 237</b>	<b>-29 487</b>	<b>1 341</b>	<b>1 235</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-18 896</b>	<b>-28 252</b>
<b>144 878</b>	<b>190 022</b>	<b>78 386</b>	<b>87 393</b>	<b>-71 969</b>	<b>-85 532</b>	<b>260 804</b>	<b>62 667</b>

en milliers de CHF

# Principes de la présentation des comptes

## Norme de présentation des comptes

Les comptes annuels consolidés ont été établis en conformité avec les recommandations techniques relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC) et donnent une image conforme à la réalité du patrimoine, de la situation financière et des résultats d'une entreprise («true and fair view»). Les Swiss GAAP RPC constituent un ensemble de règles. Toutes les recommandations techniques doivent être appliquées. L'application des Swiss GAAP RPC est facultative.

La norme Swiss GAAP RPC 41 est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2012 pour les comptes annuels individuels des assureurs-maladie LAMal. Le Groupe CSS applique cette norme en relation avec la Swiss GAAP RPC 30 depuis l'exercice 2015.

## Date de clôture

La date de clôture pour toutes les sociétés intégrées dans les comptes annuels consolidés est le 31 décembre.

## Approbation

Le conseil d'administration de la CSS Holding SA a approuvé les présents comptes consolidés le 26 mars 2026. Ceux-ci sont soumis à l'approbation de l'assemblée générale.

## Différences d'arrondi

Tous les montants indiqués dans les comptes annuels sont arrondis au millier de francs. En conséquence, l'addition de montants arrondis peut, dans certains cas, entraîner un écart par rapport aux totaux arrondis portés au bilan.

## Conversion de devises

La conversion de devises dans le cadre de la consolidation est supprimée, car le Groupe CSS n'a pas de société dont les comptes sont clôturés dans une devise étrangère. Les positions en devises étrangères dans les comptes individuels sont converties aux cours actuels en fin d'année, et les transactions sont converties à la date de référence. Les réévaluations et les dépréciations sont comptabilisées comme des bénéfices ou des pertes non réalisés via le compte de résultat.

## Méthode de consolidation

Toutes les sociétés contrôlées par la CSS Holding SA sont intégrées dans les comptes consolidés du Groupe. On admet qu'un contrôle est exercé dès lors que la CSS Holding SA détient directement et/ou indirectement plus de la moitié des droits de vote dans une société.

Selon la méthode de consolidation intégrale, les actifs et les passifs ainsi que les charges et les produits des sociétés consolidées sont saisis dans leur intégralité. La consolidation du capital est effectuée selon la méthode d'acquisition. Les actifs et le capital étranger de sociétés acquises sont réévalués au moment de l'acquisition selon les principes du Groupe. Les capitaux propres qui en résultent sont compensés par la valeur comptable de la participation de la société holding. La différence restante entre le prix d'achat et le capital propre calculé selon les principes de la présentation des comptes du Groupe (p. ex. : goodwill) est compensée par les capitaux propres consolidés.

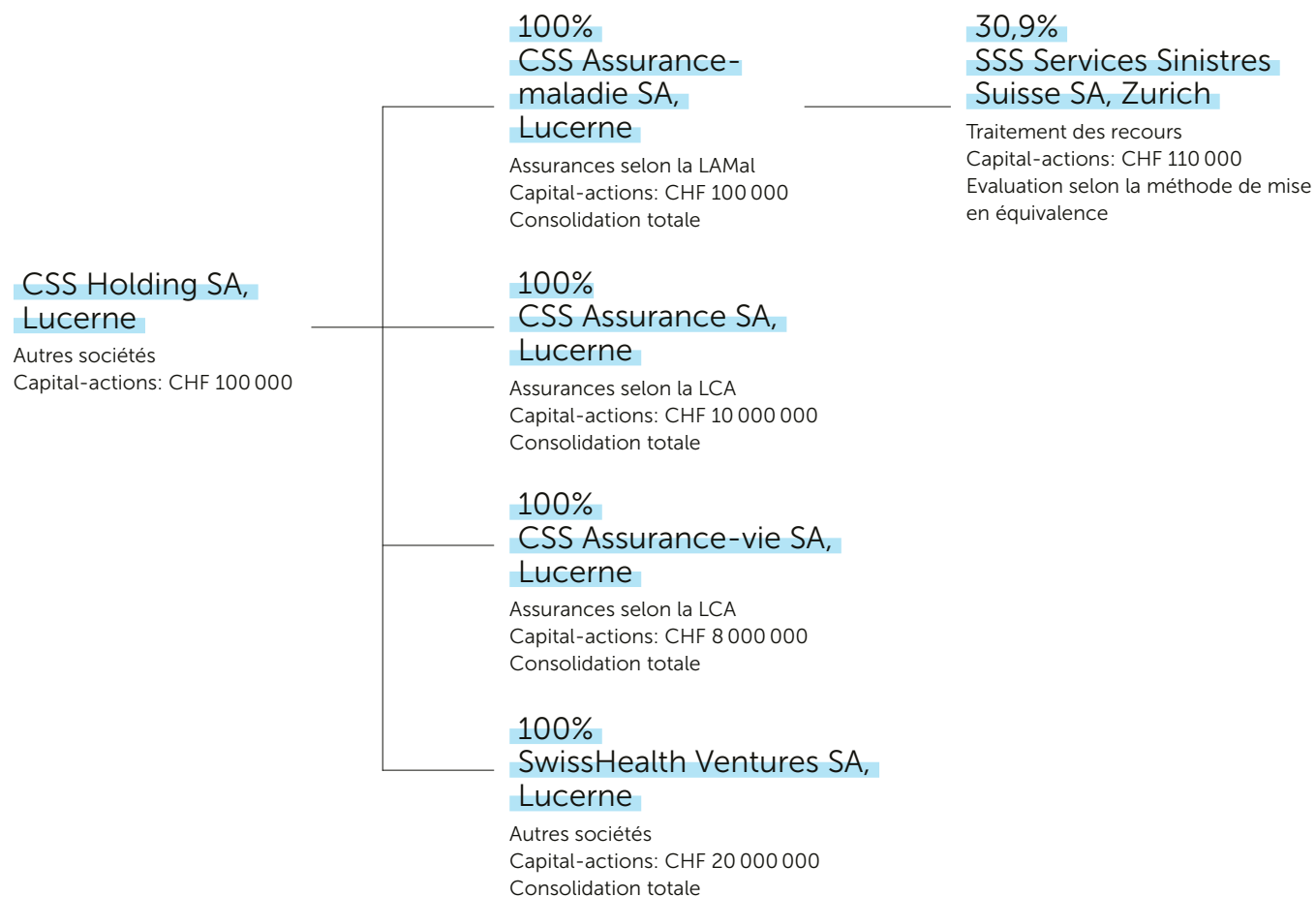
Pour les participations assorties d'un droit de vote compris entre 20% et 50%, le résultat proportionnel et le capital propre proportionnel sont évalués selon la méthode de la mise en équivalence. Ils sont préparés séparément en tant que placements.

Les participations assorties d'un droit de vote de moins de 20% sont inscrites au bilan dans les placements (actions).

## Relations internes au Groupe

Toutes les relations d'affaires entre les sociétés consolidées sont éliminées dans le bilan et le compte de résultat.

## Périmètre de consolidation et segments



### Modification du périmètre de consolidation

#### Nouvelle entreprise

La CSS Assurance-vie SA a été créée le 10 juillet 2025. Elle proposera des solutions dans les domaines de la prévoyance, de la sécurité et de la constitution de patrimoine.

# Explications concernant le compte de résultat consolidé

<b>1. Charges des sinistres et des prestations</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>
Versements pour sinistres et prestations	-8 711 165	-7 953 793
Participations aux coûts reçus	1 056 156	1 019 265
<b>Total</b>	<b>-7 655 009</b>	<b>-6 934 527</b>

en milliers  
de CHF

## **2. Participation des personnes assurées aux excédents**

Charges pour participation aux excédents	-6 492	-2 288
Modification des provisions pour participation aux excédents	4 290	-9 330
<b>Total</b>	<b>-2 202</b>	<b>-11 618</b>

en milliers  
de CHF

## **3. Charges d'exploitation pour propre compte**

Charges de personnel	-398 052	-374 813
Locaux administratifs et installations d'exploitation	-18 561	-39 835
Coûts informatiques	-41 965	-36 893
Marketing, publicité et commissions	-65 366	-70 499
Autres charges administratives	-8 359	-16 013
Amortissements	-9 432	-9 835
<b>Total</b>	<b>-541 735</b>	<b>-547 888</b>

en milliers  
de CHF

## **4. Autres produits d'exploitation**

Produit des intérêts et bénéfices de change	3 891	13 799
Autres produits	1 533	815
<b>Total</b>	<b>5 423</b>	<b>14 614</b>

en milliers  
de CHF

## **5. Autres charges d'exploitation**

Intérêts débiteurs et pertes de change	-2 311	-2 074
Autres charges	-5 754	-7 151
<b>Total</b>	<b>-8 065</b>	<b>-9 226</b>

en milliers  
de CHF

Les autres charges d'exploitation comprennent, outre les charges pour les impôts sur le capital, les frais pour le développement de nouveaux secteurs d'affaires.

<b>6. Résultat extraordinaire</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>
Produits extraordinaires	28	1
Charges extraordinaires	-1	-302
<b>Total</b>	<b>27</b>	<b>-301</b>

en milliers  
de CHF

Les produits extraordinaires incluent un avoir pour des pertes antérieures provenant des placements, un don anonyme ainsi que des remboursements de l'impôt anticipé des années précédentes (année précédente: principalement des produits réalisés après coup dans le cadre de la vente des Affaires d'entreprises). Les charges extraordinaires de l'année précédente correspondent en grande partie à des dépenses survenues après coup en rapport avec la vente des Affaires d'entreprises.

### 7. Impôts sur les bénéfices

Impôts courants sur les bénéfices	-19 740	-15 034
Impôts différés sur les bénéfices	844	-13 218
<b>Total</b>	<b>-18 896</b>	<b>-28 252</b>

en milliers  
de CHF

Un report de pertes fiscales non encore utilisé d'un montant de CHF 1,5 million de la CSS Assurance-vie SA créée au cours de l'exercice sous revue a été porté à l'actif en tant qu'impôt latent actif.

## 8. Résultat des placements de capitaux

Produit des placements de capitaux	Produit courant	Bénéfices réalisés	Bénéfices non réalisés	Total 2025
Terrains et constructions	13 743	–	7 504	21 247
Titres à revenu fixe	47 222	11 445	9 182	67 849
Actions	13 519	12 820	93 502	119 840
Placements collectifs	44 690	11 706	131 839	188 235
Participations	155	–	252	406
Prêts	303	–	–	303
Instruments financiers dérivés	–	123 097	7 192	130 289
<b>Total</b>	<b>119 632</b>	<b>159 067</b>	<b>249 470</b>	<b>528 170</b>

Charges liées aux placements de capitaux	Charges pour gestion du capital et intérêts	Pertes réalisées	Pertes non réalisées	
Terrains et constructions	–5 105	–	–4 065	–9 170
Titres à revenu fixe	–	–11 093	–69 344	–80 437
Actions	–	–8 461	–67 936	–76 398
Placements collectifs	–	–1 550	–8 177	–9 727
Participations	–	–	–	–
Prêts	–	–	–686	–686
Instruments financiers dérivés	–	–46 086	–5 553	–51 639
Charges pour gestion du capital	–8 057	–	–	–8 057
<b>Total</b>	<b>–13 161</b>	<b>–67 190</b>	<b>–155 762</b>	<b>–236 113</b>

Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	–154 000
--	----------

<b>Résultat des placements de capitaux</b>	<b>138 057</b>
--	----------------

	Produit courant	Bénéfices réalisés	Bénéfices non réalisés	Total <b>2024</b>
	13 536	–	5 189	18 725
	45 377	20 418	38 475	104 270
	13 519	17 506	136 426	167 451
	41 778	14 984	159 985	216 746
	155	–	68	223
	267	304	86	658
	–	76 839	1 192	78 031
	<b>114 632</b>	<b>130 050</b>	<b>341 422</b>	<b>586 104</b>

en milliers  
de CHF

	Charges pour gestion du capital et intérêts	Pertes réalisées	Pertes non réalisées	
	–3 972	–	–2 558	–6 530
	–	–61 084	–10 373	–71 457
	–	–3 582	–27 556	–31 138
	–	–486	–7 669	–8 155
	–	–	–	–
	–	–23	–1 849	–1 872
	–	–149 615	–35 592	–185 206
	–8 946	–	–	–8 946
	<b>–12 918</b>	<b>–214 791</b>	<b>–85 596</b>	<b>–313 305</b>

**–105 200**

**167 599**

en milliers  
de CHF

## Explications concernant le bilan consolidé

9. Placements de capitaux	31.12.2025	31.12.2024
Terrains et constructions	666 602	626 047
Titres à revenu fixe	2 997 730	3 064 200
Actions	556 453	705 016
Placements collectifs	2 133 469	1 886 909
Participations	1 576	1 324
Prêts	7 825	6 230
Instruments financiers dérivés	1 639	-34 399
<b>Total</b>	<b>6 365 294</b>	<b>6 255 327</b>

en milliers  
de CHF

Sauf indication contraire, les placements de capitaux sont évalués aux valeurs actuelles. Tous les placements cotés en Bourse sont évalués selon le dernier cours boursier disponible à la date du bilan. Tous les placements non cotés en Bourse sont évalués à une valeur conforme au marché, c'est-à-dire à la valeur actuelle selon le flux de trésorerie à escompter compte tenu d'un taux de capitalisation adapté aux risques, ou par comparaison avec des objets similaires ou encore sur la base d'une autre méthode reconnue. Si la valeur actuelle n'est pas connue ou ne peut pas être déterminée, l'inscription au bilan se fait exceptionnellement à la valeur d'acquisition, après déduction des éventuelles corrections de valeur.

Dans les positions présentant des pertes de valeur persistantes, les corrections de valeur supplémentaires sont apportées. Les réévaluations ou amortissements annuels sont comptabilisés comme des bénéfices ou pertes non réalisés dans le compte de résultat (chiffres bruts).

Les **terrains et les constructions** (y c. les immeubles à usage privé) sont évalués à leur valeur vénale. Les calculs de la valeur vénale effectués par un tiers indépendant (évaluation à l'aide de la méthode «discounted cash flow», DCF) servent de point de départ. Les immeubles à usage privé et les terrains non construits apparaissent avec les placements. Les immeubles en construction sont également présentés dans les placements et évalués à leur coût d'acquisition pendant la phase de construction. Les intérêts intercalaires ne sont pas inscrits à l'actif.

Les **titres à revenu fixe** sont évalués selon la méthode d'amortissement des coûts.

Les **participations** assorties d'un droit de vote compris entre 20% et 50% sont évaluées selon la méthode de la mise en équivalence (Evaluation Equity). Le résultat proportionnel et le capital propre proportionnel sont repris en tant que valeur comptable de la participation (non consolidée).

Les **prêts** sont inscrits au bilan à la valeur nominale après déduction des corrections de valeur nécessaires.

Les **instruments financiers dérivés** sont évalués aux valeurs du marché. Font partie des dérivés les opérations de change à terme et les futures (contrats à terme). Les opérations de change à terme servent à couvrir les risques de change liés aux placements de capitaux. La CSS utilise des futures pour pouvoir contrôler la durée. Comme les contrats sont compensés chaque jour, ces futures ne présentent aucune valeur du marché pour le bilan.

<b>Terrains et constructions</b>	<b>31.12.2025</b>	<b>31.12.2024</b>
Terrains non construits	85 481	49 593
		en milliers de CHF

#### Titres à revenu fixe

Valeurs du marché	2 999 329	3 071 974
		en milliers de CHF

#### Participations

Comprend la participation minoritaire de 30,9% dans la SSS Service Sinistres Suisse SA, Zurich.

#### Securities Lending

Valeur du marché des titres empruntés	–	171 014
Valeur du marché des titres à revenu fixe enregistrés en tant que garantie	–	190 751
		en milliers de CHF

Les activités de prêt / emprunt de titres (Securities Lending) étaient exercées auprès d'UBS Switzerland AG (comme Global Custodian) et ont pris fin en 2025.

#### Instruments financiers dérivés

Devises	But	Devise	Valeur du marché (actifs)		Valeur du marché (passifs)		Total	
			31.12.2025	31.12.2024	31.12.2025	31.12.2024	31.12.2025	31.12.2024
Opérations à terme	Garantie	AUD	1	451	–419	–13	–419	438
Opérations à terme	Garantie	CAD	4	41	–502	–218	–498	–177
Opérations à terme	Garantie	DKK	–	–	–3	–5	–3	–5
Opérations à terme	Garantie	EUR	184	65	–2 471	–2 805	–2 288	–2 740
Opérations à terme	Garantie	GBP	1	0	–615	–1 236	–614	–1 236
Opérations à terme	Garantie	JPY	1 862	392	–12	–156	1 851	236
Opérations à terme	Garantie	NZD	3	2	–4	–	–1	2
Opérations à terme	Garantie	SEK	–	0	–2	–	–2	0
Opérations à terme	Garantie	USD	5 138	240	–1 525	–31 157	3 613	–30 917
<b>Total</b>			<b>7 192</b>	<b>1 192</b>	<b>–5 553</b>	<b>–35 592</b>	<b>1 639</b>	<b>–34 399</b>
								en milliers de CHF

<b>10. Immobilisations incorporelles</b>	Logiciels informatiques	Total
<b>Valeur comptable nette au 31.12.2023</b>	<b>2 171</b>	<b>2 171</b>
Valeurs d'acquisition au 31.12.2023	9 990	9 990
Entrées	411	411
Sorties	-3 784	-3 784
<b>Valeurs d'acquisition au 31.12.2024</b>	<b>6 617</b>	<b>6 617</b>
Corrections de valeur cumulées au 31.12.2023	-7 819	-7 819
Amortissements planifiés	-1 313	-1 313
Sorties	3 784	3 784
<b>Corrections de valeur cumulées au 31.12.2024</b>	<b>-5 348</b>	<b>-5 348</b>
<b>Valeur comptable nette au 31.12.2024</b>	<b>1 269</b>	<b>1 269</b>
Valeurs d'acquisition au 31.12.2024	6 617	6 617
Entrées	-	-
Sorties	-2 738	-2 738
<b>Valeurs d'acquisition au 31.12.2025</b>	<b>3 879</b>	<b>3 879</b>
Corrections de valeur cumulées au 31.12.2024	-5 348	-5 348
Amortissements planifiés	-766	-766
Sorties	2 738	2 738
<b>Corrections de valeur cumulées au 31.12.2025</b>	<b>-3 376</b>	<b>-3 376</b>
<b>Valeur comptable nette au 31.12.2025</b>	<b>503</b>	<b>503</b>

en milliers  
de CHF

Les immobilisations incorporelles portées à l'actif sont évaluées selon leurs coûts d'acquisition ou de fabrication et amorties linéairement à la charge du compte de résultat selon la durée d'utilisation estimée d'un point de vue économique. La durée d'amortissement des logiciels informatiques est de cinq ans.

<b>11. Immobilisations corporelles</b>	Installations d'exploitation, mobilier et aménagements locatifs	Matériel informatique	Total
<b>Valeur comptable nette au 31.12.2023</b>	<b>4 406</b>	<b>15 436</b>	<b>19 842</b>
Valeurs d'acquisition au 31.12.2023	8 401	31 439	39 840
Entrées	4 052	8 845	12 897
Sorties	-214	-5 459	-5 674
<b>Valeurs d'acquisition au 31.12.2024</b>	<b>12 238</b>	<b>34 824</b>	<b>47 063</b>
Corrections de valeur cumulées au 31.12.2023	-3 995	-16 003	-19 998
Amortissements planifiés	-1 557	-6 965	-8 522
Sorties	214	5 459	5 674
<b>Corrections de valeur cumulées au 31.12.2024</b>	<b>-5 337</b>	<b>-17 509</b>	<b>-22 845</b>
<b>Valeur comptable nette au 31.12.2024</b>	<b>6 902</b>	<b>17 316</b>	<b>24 217</b>
Valeurs d'acquisition au 31.12.2024	12 238	34 824	47 063
Entrées	2 931	2 777	5 709
Sorties	-2 327	-3 971	-6 298
<b>Valeurs d'acquisition au 31.12.2025</b>	<b>12 843</b>	<b>33 630</b>	<b>46 473</b>
Corrections de valeur cumulées au 31.12.2024	-5 337	-17 509	-22 845
Amortissements planifiés	-1 940	-6 726	-8 666
Sorties	2 327	3 971	6 298
<b>Corrections de valeur cumulées au 31.12.2025</b>	<b>-4 950</b>	<b>-20 263</b>	<b>-25 213</b>
<b>Valeur comptable nette au 31.12.2025</b>	<b>7 893</b>	<b>13 367</b>	<b>21 260</b>

en milliers  
de CHF

Les immobilisations corporelles portées à l'actif sont évaluées selon leurs coûts d'acquisition ou de fabrication et amorties linéairement à la charge du compte de résultat selon la durée d'utilisation estimée d'un point de vue économique. La durée d'amortissement est de cinq ans pour le matériel informatique et de huit ans pour les équipements et le mobilier. Les aménagements locatifs sont amortis sur une période supérieure à huit ans ou, si celle-ci est plus courte, sur la durée du bail.

## 12. Provisions actuarielles pour propre compte

	Reports de primes	Provisions pour sinistres et prestations	Provisions de sécurité et pour fluctuations	Provisions de vieillissement	Provisions pour participations aux excédents	Autres provisions	Total	Part des réassureurs
<b>Etat au 31.12.2023</b>	<b>9 273</b>	<b>1 727 880</b>	<b>886 132</b>	<b>539 000</b>	<b>2 290</b>	<b>20 000</b>	<b>3 184 575</b>	<b>–</b>
Constitution	795	206 740	63 370	10 500	9 330	–	290 735	–
Utilisation	–	–	–	–	–	–20 000	–20 000	–
<b>Etat au 31.12.2024</b>	<b>10 068</b>	<b>1 934 620</b>	<b>949 502</b>	<b>549 500</b>	<b>11 620</b>	<b>–</b>	<b>3 455 310</b>	<b>–</b>
Constitution	887	–	208 230	–	–	37 400	246 517	–
Dissolution	–	–419 790	–	–24 690	–4 290	–	–448 770	–
<b>Etat au 31.12.2025</b>	<b>10 955</b>	<b>1 514 830</b>	<b>1 157 732</b>	<b>524 810</b>	<b>7 330</b>	<b>37 400</b>	<b>3 253 057</b>	<b>–</b>

en milliers de CHF

Les **reports de primes** comprennent les primes délimitées au prorata par année.

Les **provisions pour sinistres et prestations** sont calculées à la date de clôture du bilan selon des procédés actuariels reconnus du point de vue du droit en matière de surveillance et au moyen du taux d'exécution.

Les **provisions de sécurité et pour fluctuations** sont constituées pour les volatilités des risques actuariels. Les provisions pour fluctuations sont utilisées pour couvrir les coûts des prestations imprévisibles ou pour compenser les découverts inattendus des provisions pour sinistres et prestations ainsi que des provisions de vieillissement. Chaque année, on calcule une valeur cible et un montant maximal par produit. Les deux valeurs correspondent à l'expected shortfall (déficit prévu) des risques sous-jacents avec un niveau de sécurité différent. Selon le nouveau plan d'exploitation D de la CSS Assurance SA, des provisions pour fluctuations sont désormais également possibles pour le portefeuille global à partir de l'exercice 2025. Les provisions de sécurité sont constituées pour d'autres risques liés aux opérations d'assurance et utilisées pour couvrir les risques d'entreprise imprévus. Les pourcentages des prestations nettes, qui sont provisionnés par catégorie de risque à titre de valeur maximale, s'élèvent à 9,0% pour les risques opérationnels et liés au marché financier, à 7,0% pour les risques juridiques et stratégiques ainsi qu'à 4,0% pour les risques en matière de personnel, culturels et les autres risques liés à l'activité d'entreprise.

Les **provisions de vieillissement** sont constituées pour pouvoir financer à l'avenir la hausse des coûts d'un portefeuille de personnes assurées vieillissant.

Les **provisions pour participation aux excédents** comprennent le bonus pour absence de prestations pour certains produits d'assurance. Les personnes assurées qui ne sollicitent aucune prestation au cours de la période de référence définie reçoivent un bonus au sens d'une participation aux excédents l'année suivante.

Les **autres provisions actuarielles** comprenaient au 31 décembre 2023 les provisions pour le remboursement de primes selon le plan d'utilisation du 13 juin 2023 concernant les remboursements de provisions pour vieillissement (assurance Standard). Avec le remboursement unique effectué en 2024 en faveur des personnes assurées disposant d'une assurance Standard, cette provision a pu être entièrement utilisée. Une nouvelle provision pour redistribution temporelle non intentionnelle a été constituée au cours de l'exercice sous revue 2025.

### 13. Provisions non actuarielles

	Personnel et restructuration	Remboursements de primes	Santé 365	Impôts	Autres	Total
<b>Etat au 31.12.2023</b>	<b>36 729</b>	<b>129 000</b>	<b>75 403</b>	<b>21 910</b>	<b>6 521</b>	<b>269 562</b>
Constitution	54 119	–	135 000	–	200	189 319
Dissolution	–	–	–	–16 396	–	–16 396
Utilisation	–39 341	–	–30 793	–	–	–70 134
<b>Etat au 31.12.2024</b>	<b>51 506</b>	<b>129 000</b>	<b>179 610</b>	<b>5 514</b>	<b>6 721</b>	<b>372 351</b>
Constitution	46 166	–	–	7 373	–	53 539
Dissolution	–	–	–	–	–5 821	–5 821
Utilisation	–42 343	–	–32 708	–	–	–75 051
<b>Etat au 31.12.2025</b>	<b>55 329</b>	<b>129 000</b>	<b>146 902</b>	<b>12 887</b>	<b>900</b>	<b>345 018</b>

en milliers  
de CHF

Si une sortie de fonds est probable, une provision adéquate est constituée pour des engagements juridiques et factuels découlant d'un événement passé.

Des explications sur les **remboursements de primes** figurent dans les autres indications concernant les engagements conditionnels se trouvant à la page 24.

En 2020 et 2024, la provision **Santé365** a été constituée dans un but précis dans le cadre de l'affectation des bénéfices décidée par l'assemblée générale. Elle est le point de départ des initiatives de fidélisation de la clientèle «active365» (programme de bonus), «enjoy365» (plateforme de vente) et le CSS Coin.

Les **autres provisions non actuarielles** contiennent des provisions pour risques de procès et un prélèvement supplémentaire dans le cadre des biens immobiliers.

### 14. Provisions pour risques liés aux placements de capitaux

Total

<b>Etat au 31.12.2023</b>	<b>831 300</b>
Constitution	105 200
<b>Etat au 31.12.2024</b>	<b>936 500</b>
Constitution	154 000
<b>Etat au 31.12.2025</b>	<b>1 090 500</b>

en milliers  
de CHF

La provision pour risques liés aux placements de capitaux couvre les risques du marché. Le montant théorique dépend du concept de la value at risk (VaR) avec un niveau de certitude de 99,9% (année précédente: 99,9%).

<b>15. Comptes de régularisation actifs</b>	<b>31.12.2025</b>	<b>31.12.2024</b>
Intérêts courus placements en capitaux	20 768	20 096
Compensation des risques	230 919	79 597
Autres	70 562	64 828
<b>Total</b>	<b>322 249</b>	<b>164 521</b>

en milliers  
de CHF

Les comptes de régularisation actifs sont indiqués à leurs valeurs nominales.

## 16. Créances

Preneurs d'assurance	382 840	334 123
Organisations d'assurance	21	6 021
Fournisseurs de prestations	176 643	108 837
Agents et intermédiaires	13 863	15 784
Réassureurs	–	18
Instances étatiques	57 773	72 572
Autres	16 821	19 341
<b>Total</b>	<b>647 959</b>	<b>556 695</b>

en milliers  
de CHF

Les créances sont comptabilisées à leurs valeurs nominales compte tenu des corrections de valeurs nécessaires d'un point de vue économique. Les créances contiennent des corrections de valeur à hauteur de (en milliers de CHF) 46 919 (année précédente, en milliers de CHF: 38 952).

## 17. Comptes de régularisation passifs

Autres	23 452	28 044
<b>Total</b>	<b>23 452</b>	<b>28 044</b>

en milliers  
de CHF

Les comptes de régularisation passifs sont indiqués à leurs valeurs nominales.

## 18. Engagements

Preneurs d'assurance	989 497	944 730
Organisations d'assurance	8	104
Fournisseurs de prestations	3 303	2 859
Agents et intermédiaires	3 357	5 656
Organisations et personnes proches	4 835	5 434
Instances étatiques	29 822	25 635
Autres	16 844	20 130
Hypothèque	5 620	10 180
<b>Total</b>	<b>1 053 286</b>	<b>1 014 727</b>

en milliers  
de CHF

Les engagements sont comptabilisés à leurs valeurs nominales.

# Engagements issus des institutions de prévoyance

## Utilité économique / engagements économiques et charges de prévoyance

	Excédent de couverture (+) ou découvert (-) selon l'institution de prévoyance		Part économique de l'employeur		Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
	31.12.2025	31.12.2024	31.12.2025	31.12.2024	31.12.2025	31.12.2024
Fondation de prévoyance pour le personnel de la CSS Assurance	124 897	86 647	-	-	-29 331	-28 670
Fondation de prévoyance pour les cadres de la CSS	6 563	4 109	-	-	-4 074	-3 867
<b>Total</b>	<b>131 460</b>	<b>90 757</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-33 405</b>	<b>-32 537</b>

en milliers  
de CHF

Les derniers comptes annuels disponibles (31.12.2024 et 31.12.2023) des institutions de prévoyance constituent la base de calcul de l'excédent ou du déficit de couverture.

## Principales transactions avec des organisations et personnes proches

	2025	2024
<b>CSS Association</b>		
Rémunération de la CSS Holding SA	-382	-350
		en milliers de CHF
<b>Fondation pour l'encouragement de mesures sociales dans l'assurance-maladie et accidents et pour les cas de rigueur</b>		
Prêt à la CSS Assurance SA	-4 444	-4 364
Intérêts facturés (2025: 5,37%, 2024: 7,28%)	-230	-314
Don de la CSS Assurance SA	-500	-500
		en milliers de CHF
<b>Fondation de prévoyance pour le personnel de la CSS Assurance</b>		
Solde du compte courant au 31.12 avec la CSS Assurance-maladie SA	-9	-719
Intérêts facturés (2025: 1,0%, 2024: 1,50%)	-9	-19
Honoraires facturés pour prestations et autres coûts facturés (CSS Assurance-maladie SA)	323	325
		en milliers de CHF
<b>Fondation de prévoyance pour les cadres de la CSS</b>		
Honoraires facturés pour prestations (CSS Assurance-maladie SA)	35	35
		en milliers de CHF

+ en faveur du Groupe CSS  
- à la charge du Groupe CSS

## Autres informations

Honoraires de l'organe de révision	2025	2024
Prestations de révision	508	497
Autres prestations	–	65
<b>Total</b>	<b>508</b>	<b>561</b>

en milliers  
de CHF

### Actifs mis en gage ou cédés pour garantir des propres engagements et actifs soumis à une réserve de propriété

En lien avec des garanties bancaires	2 272	1 509
En lien avec des comptes d'épargne garantie de loyer	9	9
<b>Total</b>	<b>2 281</b>	<b>1 518</b>

en milliers  
de CHF

### Autres engagements financiers à ne pas inscrire au bilan

Engagements provenant de contrats de location de longue durée ayant une durée résiduelle de plus de douze mois	40 951	25 980
--	--------	--------

en milliers  
de CHF

## Engagements conditionnels

### Groupe TVA

Les sociétés du Groupe CSS et la CSS Association font partie d'un groupe TVA et répondent ainsi de manière solidaire des dettes TVA envers l'Administration fédérale des contributions à Berne.

### Obligation de financement Well Gesundheit AG

La CSS Holding SA détient une participation de 18,6% dans Well Gesundheit AG.

Dans le contrat de fidélisation des actionnaires et de coopération du 31 mai 2022, les parties s'engagent à mettre à disposition de Well Gesundheit AG au maximum CHF 14,5 millions au prorata de leurs participations, jusqu'à ce que le seuil de rentabilité soit atteint selon le business plan. En 2024, une convention complémentaire au contrat de fidélisation des actionnaires a été signée, et le montant a été relevé de CHF 3,0 millions pour atteindre CHF 17,5 millions au total. La part de la CSS Holding SA se monte à CHF 3,3 millions. En 2025, le montant de CHF 0,4 million a été versé à Well Gesundheit AG en tant que prêt d'actionnaire. Au 31 décembre 2025, il existe une obligation ouverte de financement à hauteur de CHF 0,5 million (année précédente: CHF: 0,8 million).

### Décision du 15 juillet 2022 de la FINMA concernant l'allocation des frais administratifs

Dans son évaluation, la FINMA a estimé que les frais administratifs des années 2013 à 2019 avaient été attribués unilatéralement à l'assurance complémentaire. Dans une décision, la FINMA oblige la CSS Assurance SA à rembourser CHF 129 millions de primes d'assurance complémentaire aux personnes assurées. La décision de la FINMA n'est pas devenue exécutoire et a été contestée par la CSS Assurance SA devant le Tribunal administratif fédéral. Ce dernier

n'a pas encore statué. Pour les années 2013 à 2019, des provisions ont été constituées à hauteur de CHF 129 millions. Pour les années 2020 à 2022, aucune provision n'est constituée, car cette période n'est pas concernée par la décision de la FINMA.

### Obligations de remise en état

Il existe parfois des obligations de remise en état dans le cadre des contrats de location et des aménagements locatifs. Lorsque les baux à loyer prennent fin, des frais de remise en état peuvent être occasionnés. Il existe une incertitude en ce qui concerne à la fois la probabilité que ces obligations surviennent et le montant exact des coûts associés. En raison de ces incertitudes, on renonce à constituer des provisions.

### Engagements de capitaux en suspens

Dans le cadre des investissements dans des placements collectifs de capitaux, il existe au 31 décembre 2025 pour les fonds de placements en infrastructures des engagements de capitaux ouverts pour un montant de CHF 50,7 millions (année précédente: CHF 62,8 millions) et pour les fonds de placement alternatifs des engagements de capitaux ouverts pour un montant de CHF 3,8 millions (année précédente: CHF 3,8 millions). La CSS Holding SA a par ailleurs accordé un prêt de CHF 1,5 million à la Nishcom AG en février 2025. Selon le contrat de prêt, la Nishcom AG a le droit de lever CHF 250 000 supplémentaires sous forme de prêt, dans certaines conditions. Le 10 décembre 2025, la Nishcom AG a remboursé CHF 0,5 million.

## Événements postérieurs à la date de clôture du bilan

Jusqu'à la date d'approbation des comptes annuels consolidés (26 mars 2026), il ne s'est produit aucun événement important après la date de clôture du bilan.

# Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels consolidés



## Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de CSS Holding SA, Lucerne

### Rapport sur l'audit des comptes consolidés

#### Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de CSS Holding SA et ses filiales (le groupe), comprenant le compte de résultat consolidé, le bilan consolidé, le flux de trésorerie consolidé et le tableau de variation des capitaux propres consolidé pour l'exercice clos au 31 décembre 2025, ainsi que l'annexe aux comptes annuels consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés (pages 4 à 24) donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidés du groupe au 31 décembre 2025, ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

#### Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés » de notre rapport. Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession. Nous avons aussi satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels, des comptes consolidés et de nos rapports correspondants.

Notre opinion d'audit sur les comptes consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes consolidés ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

PricewaterhouseCoopers AG, Birchstrasse 160, 8050 Zürich  
+41 58 792 44 00

[www.pwc.ch](http://www.pwc.ch)

PricewaterhouseCoopers AG est membre du réseau mondial PwC, un réseau de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.



Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

#### **Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes consolidés**

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir les comptes consolidés sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider le groupe ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

#### **Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés**

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à



L'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes consolidés ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener le groupe à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des comptes consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle à donner une présentation sincère.
- Nous planifions et réalisons l'audit des comptes consolidés afin de recueillir des éléments probants suffisants et appropriés sur les informations financières des entités ou des unités du groupe pour servir de fondement à la formation d'une opinion d'audit sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit des comptes consolidés. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons au Conseil d'administration ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

### **Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires**

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers AG

Martin Schwörer  
Expert-réviser agréé  
Réviser responsable

Angela Marti  
Experte-réviser agréée

Zurich, le 26 mars 2026

CSS  
Tribtschenstrasse 21  
Case postale 2568  
6002 Lucerne